

Suivez les actualités de notre région lyonnaise sur les grands enjeux d'écologie et de solidarité.



La Maison de l'Environnement célèbre ses 30 ans

Pour son trentième anniversaire, la **Maison de l'Environnement** choisit de célébrer le monde associatif lyonnais. Alors qu'à l'origine, sept structures avaient créé la Maison, aujourd'hui, elles sont 66 à échanger, partager et bénéficier d'espaces mutualisés. À l'occasion de cet anniversaire, du 4 octobre au 15 novembre, l'exposition *L'association fait la force* valorise les engagements des associations dans la transition écologique et la protection du patrimoine historique, naturel et humain. « Elles ont un rôle pivot puisqu'elles permettent à des citoyens de s'associer, mais appuient aussi les politiques publiques de transition », observe Clémence Bruggeman, directrice de la Maison de l'Environnement.

Du 4 octobre au 15 novembre • Entrée libre • Maison de l'Environnement - 14, avenue Tony-Garnier - Lyon 7^e
maison-environnement.fr

Une application pour suivre la qualité des rivières

Avec son application *Qualité Rivières*, l'Agence de l'Eau met à disposition du grand public des informations sur la qualité écologique des cours d'eau en France. « Le bon état écologique d'un cours d'eau dépend de la présence de poissons, d'invertébrés, de planctons, de nutriments et évolue également selon le taux de pesticides ou le niveau d'acidification », explique Sylvain Maillard, chargé d'études à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. « À Lyon, on ne retrouve plus la quantité de phytoplanctons attendue dans le Rhône, principalement en raison des pollutions agricoles », ajoute-t-il. L'application propose également des quiz pour mieux comprendre la disponibilité des ressources en eau et notre consommation.

Application : Qualité Rivières
eurmc.fr



Feuilleton

PFAS : le tribunal judiciaire ordonne une expertise sur la responsabilité d'Arkema et Daikin

Le 2 août dernier, le tribunal judiciaire a ordonné une expertise sur la responsabilité des usines Arkema et Daikin, situées à Pierre-Bénite, dans la pollution des sols et de l'eau aux perfluorés, en aval des sites de production. Le 19 mars, la Métropole de Lyon, la Régie publique de l'eau du Grand Lyon et le Syndicat Mixte eau potable Rhône-Sud avaient assigné en justice les deux sites industriels afin d'obtenir une étude sur leur contribution à la pollution aux PFAS. « C'est une première étape dans le principe pollueur-payeur », a salué Bruno Bernard, président de la Métropole, dans un communiqué. « La mobilisation de la science doit permettre à des experts indépendants de se prononcer sur les responsabilités exactes d'Arkema et de Daikin, comme sur les préjudices subis par nos collectivités », a-t-il également ajouté.



Le projet Rhôneergia abandonné, le dernier tronçon libre du Rhône sauvé

Le 29 août, la Compagnie nationale du Rhône a annoncé que l'État avait abandonné le projet de barrage Rhôneergia sur l'une des dernières portions sauvages du Rhône, entre Saint-Romain-de-Jalionas et Loyettes. Une « grande victoire » pour Clément Pradier, le coordinateur du collectif **Stop Barrage Rhôneergia** (SBR), conscient malgré tout que l'argument de la protection de la biodiversité et des habitants n'a pas eu le poids attendu dans cette décision. « En fait, le barrage n'est pas compatible avec le projet de construction de deux EPR 2, à côté de la centrale du Bugey. Cela aurait entraîné des retards de construction et des coûts supérieurs. » Le projet Rhôneergia abandonné, SBR va se transformer en association pour continuer de veiller à la préservation du dernier tronçon libre du Rhône. « On aimerait le sanctuariser en obtenant un classement protecteur », confie Clément.

stopbarrage.fr

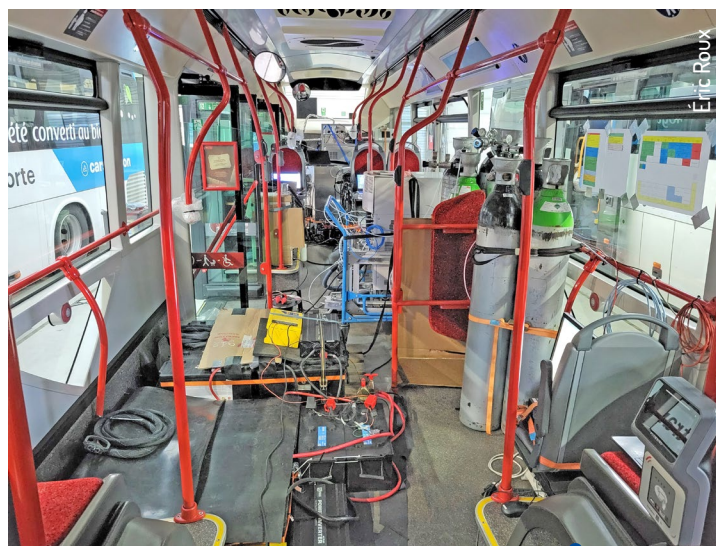
Villeurbanne soutient la Banque Alimentaire dans l'achat de produits bio et locaux

Depuis le printemps, la Mairie de Villeurbanne accorde une subvention à la **Banque Alimentaire** pour permettre aux huit épiceries sociales de la ville adhérentes d'acheter des produits frais, bio et locaux. L'expérimentation prend fin en octobre, mais Mathieu Garabedian, adjoint chargé du développement social, des biens communs et de la solidarité, espère qu'elle a pu « montrer qu'une filière complémentaire à la Banque Alimentaire, qui repose essentiellement sur les invendus, était possible ». Chaque mois, les bénéficiaires, qui participent à cette collaboration, choisissent les produits qu'ils souhaitent. Il s'agit principalement de légumes et d'œufs, les produits frais étant rarement proposés pour des raisons de gestion des stocks.

La Nef prend son autonomie

C'est officiel : depuis le 19 juillet, **La Nef** est autonome. « Nous sommes enfin majeur », plaisante Ivan Chaleil, directeur général de cette banque coopérative pionnière dans la finance éthique. « Cela signifie que nous sommes au même niveau que n'importe quelle autre banque, même si nous n'avons pas la même taille. » Adossée depuis 25 ans au Crédit Coopératif, l'établissement bancaire, situé à Villeurbanne, avait déposé sa demande d'autonomie en 2022. « Nous l'avons obtenue car nous avons tenu nos engagements, mais aussi grâce à la levée de fonds citoyenne de 25 millions d'euros, réalisée entre octobre 2022 et mars 2024 », analyse Ivan. Ce nouveau statut va permettre à La Nef de mettre sur pied deux projets importants : créer une carte bancaire pour les comptes professionnels et monter un partenariat pour ouvrir des comptes destinés aux particuliers.

lanef.com



Des véhicules-laboratoire pour mesurer la qualité de l'air

Ce sont des laboratoires sur roues qui ont sillonné Lyon cet été. Dans le cadre du programme de recherche européen EASVOLEE, des scientifiques ont réalisé des mesures de polluants méconnus, ultrafins et peu volatiles sur les pots d'échappement de voitures, poids lourds et bus TCL, tous transformés en laboratoire. « Nous cherchons à comprendre les émissions de gaz secondaires des moteurs thermiques, en conditions réelles de circulation, pour évaluer leur toxicité », explique Christian George, directeur adjoint de l'Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon, qui a mené les recherches conjointement avec le Centre de recherches en machines thermiques basé à Dardilly. C'est la première fois que l'ensemble des particules émises par les moteurs est intégré aux mesures de qualité de l'air. Le scientifique espère que les résultats permettront d'élargir les réglementations sur ces émissions.

LE CHIFFRE DU MOIS



Depuis septembre et jusqu'en janvier, un week-end par mois, 100 Grands Lyonnais et Grandes Lyonnaises participent à la Convention métropolitaine sur le climat, une première en France. Leur sujet ? Les priorités en matière d'adaptation au dérèglement climatique, particulièrement aux chaleurs extrêmes. « *Lyon est déjà l'un des territoires les plus frappés par les conséquences du dérèglement. C'est important d'embarquer les habitants dans la constitution d'une feuille de route* », rappelle Laurence Boffet, vice-présidente de la Métropole, déléguée à la participation citoyenne. « *Grâce à l'appui de scientifiques et de structures associatives et professionnelles, les volontaires formuleront des recommandations d'actions dont la mise en place leur semble prioritaire pour s'adapter* », détaille-t-elle. Les travaux nés de la convention guideront le Plan Climat 2026-2031 de la Métropole.

L214 se mobilise contre Leclerc

Samedi 14 septembre, des militants de **L214** se sont rassemblés devant le magasin Leclerc de Lyon 9^e pour dénoncer le traitement des porcs issus des élevages fournissant l'enseigne. En mars, des vidéos avaient révélé ces mauvaises conditions, entraînant une première mobilisation restée sans effet. Cette nouvelle action vise à pousser Leclerc à signer le PMS, *Pigs Minimum Standard*, une charte soutenue par plusieurs associations européennes pour améliorer les conditions d'élevage et d'abattage des porcs. « *Certaines pratiques, pourtant interdites depuis 1992, restent routinières* », déplore Yasmine Ben Jazia, référente L214 à Lyon. À l'issue de l'intervention, environ 80 lettres de réclamation ont été signées par des clients et déposées à l'accueil du supermarché. Reste à voir si cette piqûre de rappel fera son effet.

L214.fr



Guide de réparties contre les discours climatosceptiques

Paru au printemps, le *Petit manuel de répartition écologique* fournit les chiffres clés et arguments pour « *répondre aux discours qui mènent à l'inaction et entamer un dialogue avec des personnes moins alertées sur les sujets écologiques* », présente Margot Jacq. Inspirée par son expérience personnelle, l'autrice déconstruit 35 petites phrases prononcées par des personnalités politiques ou que l'on peut entendre sur les plateaux télé ou en repas de famille. « *Ces discours émanent de toutes les catégories de la population et traversent toutes les générations* », observe-t-elle. Basées sur des sources scientifiques ou journalistiques, « *les réponses ne font pas reposer la faute sur un individu mais rappellent plutôt que le collectif permet de construire un monde désirable* », conclut Margot.

Petit manuel de répartition écologique, Margot Jacq, aux éditions Les liens qui libèrent, 2024.



Vous connaissez des initiatives et des événements intéressants ?

Partagez-les avec nous sur : actus@anciela.info